



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Adoption du projet de loi 106 : de la stabilité pour l'industrie

Québec, le 12 décembre 2016 : Pétrolia (PEA-TSXV) souhaite souligner l'adoption du *projet de loi 106 : loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives* adoptées à l'Assemblée nationale. L'adoption de ce projet de loi permet de clore le débat sur le manque d'encadrement de nos activités tout en ramenant de la stabilité et de la certitude pour l'industrie pétrolière au Québec.

« *Cette loi, la première en son genre au Québec, nous permet dorénavant de pouvoir planifier le développement de nos activités d'exploration, puisque pour la première fois Pétrolia pourra appuyer son plan d'affaires sur un environnement législatif et réglementaire stable et prévisible. Il s'agit d'une étape importante dans le développement ordonné d'une industrie pétrolière et gazière québécoise, qui permettra la mise en valeur de nos ressources collectives* », a déclaré M. Martin Bélanger, président-directeur général de Pétrolia.

À propos de Pétrolia

Pétrolia est une société d'exploration pétrolière et gazière junior Québécoise qui possède des intérêts sur un territoire de plus de 16 000 km², soit près de 23 % du territoire québécois sous permis. Pétrolia est un leader dans la recherche pétrolière et gazière au Québec et sa vision est de produire des hydrocarbures d'ici, par des gens d'ici, pour ici. Les dimensions sociale et environnementale sont au cœur des préoccupations et de la démarche d'exploration de Pétrolia. Via sa filiale Investissement PEA Inc., Pétrolia détient 21,7 % des intérêts de la société en commandite Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et sa filiale Pétrolia Anticosti Inc. est l'opérateur de son projet sur l'île d'Anticosti. Pétrolia a 103 177 460 actions émises et en circulation.

Énoncés prospectifs

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs de Pétrolia et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

-30-

Pour de plus amples renseignements

Martin Bélanger, Ing. P.
Président-directeur général par intérim
418 657-1966
www.petrolia-inc.com